

BLOC-DOC

- 204 Brèves
209 Les manifestations professionnelles à noter

ÉTUDES

- 210 Évaluer l'information.
Par Brigitte Simonnot
218 La longue marche de l'information publique, de la liberté d'accès aux documents administratifs à la réutilisation commerciale des informations publiques.
Par Ruth Martinez et Bernard Marx

BIBLIOGRAPHIE

- 264 Notes de lecture
273 En bref : documents reçus
274 Dans la presse spécialisée

PRÉSENTATION DES ARTICLES

- 278 Zusammenfassungen
279 Resúmenes
280 Abstracts

Index des annonceurs

Cadic (page 248)

Ebsco (page 2 de
couverture)

Fujitsu (page 201)

INFOR Global
Solutions - Geac
(page 242)

ADBS Éditions
(pages 3 et 4 de
couverture)

ADBS Formation
(page 217)

Bulletin
d'abonnement
(page 277)

REPÈRES

- 228 Vers un code de déontologie à l'usage des professionnels de l'information du monde de la recherche.
Par Christine Aubry et Claudie Beck
237 La responsabilité juridique des professionnels de l'I-D et les codes de déontologie. Journée d'étude ISIDORA-ADBS, Paris, 7 février 2007.
Par Michèle Battisti, avec une contribution d'Éric Sutter
243 Construire un portail de bibliothèque ou de centre de documentation : un morceau de bravoure ?
Par Marc Maisonneuve
249 Les nouvelles valeurs de l'information à l'heure du Web 2.0, congrès i-expo 2007, Paris, 13-14 juin 2007.
Par Michèle Battisti et Françoise Girard
256 L'avenir des métiers de l'information en Tunisie. Colloque national, ISD, Tunis, 19-20 avril 2007.
Par El-Khansa Mkada-Zghidi
259 Les professionnels de l'information au Brésil.
Par Miriam Vieira da Cunha

PAGES 210-216

Évaluer l'information

Pourquoi et comment déterminer la valeur de l'information ? Pour quoi faire, dans quel but et avec quels objectifs ? Selon quels critères ? Que doit-on évaluer ? Les questions se déclinent différemment selon les contextes professionnels. En milieu scolaire, comment apprendre aux élèves à évaluer ?

PAGES 228-241

Déontologie et responsabilité juridique

Un projet de code de déontologie destiné aux professionnels de l'IST exerçant dans le monde de la recherche a été mené par un groupe de documentalistes du CNRS. Il a abouti à une proposition de principes déontologiques qui participent de la co-régulation entre les différents acteurs de la recherche : chercheurs, professionnels de l'information, institutions et autres. Il a été présenté lors d'une journée d'étude consacrée à la responsabilité juridique des professionnels de l'I&D.

PAGES 218-227

La longue marche de l'information publique...

La France dispose aujourd'hui d'un cadre satisfaisant pour faciliter la réutilisation des informations émanant du secteur public. Une nouvelle législation ouvre de nombreuses possibilités de développement économique tant pour les producteurs publics que pour les opérateurs privés. L'administration se doit de relever le défi de cette ouverture au secteur concurrentiel par la qualité de l'information, par l'adaptation à l'évolution des formats et des méthodes de transmission et par le dialogue avec les sociétés privées et les utilisateurs.